



contre cette machine de guerre qui dynamite l'Education prioritaire,
les statuts des personnels, le principe d'égalité...

LABEL CLAIR : C'EST CLAIREMENT NON !



Refuser le nouveau de coup de force du Recteur

Lors du CTPA du jeudi 10 mars, sans concertation préalable, en l'absence de toute directive écrite et officielle ministérielle, le Recteur a communiqué la liste des établissements rentrant dans le dispositif CLAIR pour la rentrée 2011-2012. Dans les Yvelines, aux 4 établissements qui avaient été sommés au mois de juin dernier d'expérimenter ce programme pour l'année en cours, le Recteur ajoute tous les établissements RAR.

En utilisant la méthode du coup de force, enrobée dans un discours anesthésiant (initiative locale, pragmatisme, prudence...), le Recteur veut empêcher toute contestation.

Le SNES appelle les collègues à refuser ce nouveau label et exige que les CA soient consultés.

<http://www.versailles.snes.edu/spip.php?article2282> la liste des établissements et **des outils pour se mobiliser dans les établissements.**

<http://www.versailles.snes.edu/spip.php?article2288> la mobilisation en cours à Grigny dans l'Essonne.

Une machine de guerre contre le service public d'Education

Elargi aux écoles du secteur, ce programme ECLAIR (Ecole, Collège, Lycée pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite), participe d'une nouvelle offensive contre la carte de l'éducation prioritaire que Ministère et Rectorat veulent remettre en cause, entraîne une aggravation des inégalités sur le territoire, traduit le renoncement à faire de l'Ecole un outil de réussite sociale pour tous.

Il ne répond en rien aux besoins des établissements concernés (politique de la ville et carte scolaire introduisant une véritable mixité dans les quartiers et les établissements, des moyens pour permettre à chaque élève de réussir en tenant compte de ses difficultés sans renoncer à une ambition commune...).

Il introduit dans les établissements des quartiers sensibles un renforcement du pouvoir hiérarchique et une déréglementation qui concernent aussi bien la scolarité des élèves que les conditions d'emploi et de service des personnels :

► **recrutement par le chef d'établissement, « Management » hérité du privé**

Enseignants, CPE ... recrutés sur « profil » avec définition locale des missions et du temps de travail

► « **Expérimentations** » forcées et **casse des statuts**

Fin des horaires règlementaires et des programmes nationaux, temps présence accrue dans l'établissement

► **Instauration d'une hiérarchie intermédiaire**

Préfets de études : relais de la direction et faisant office de CPE, assistante sociale, prof, autre ...

► **Ghettoïsation accrue des établissements**

Quelles perspectives pour les jeunes dont le seul horizon est le socle commun ?

S'opposer collectivement à un dispositif dangereux...

... pour les élèves comme pour les personnels !

Mardi 29 Mars à 17h

Salle Jacques Brel

Mantes la Ville

**Réunion des collègues des écoles, collèges, lycées
qu'ils soient en ZEP, RRS, RAR ou futurs « ECLAIR »**

à l'initiative du SNES et des autres syndicats de la FSU Yvelines